



Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 9 octobre 2018

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

- 1 Après avoir adopté l'ordre du jour et le procès-verbal de l'assemblée de septembre, les membres du conseil approuvent les dépenses du mois de septembre pour un total de 301 295 \$ dont 353 \$ pour la formation continue du personnel de direction, 3162 \$ pour l'entretien des pelouses et plates-bandes, 6788 \$ pour l'achat de fournitures de salle de bain (pour la rénovation des salles de bain de la salle municipale), 39 462 \$ pour le transport adapté de l'année 2018, 7328 \$ pour le lignage de rues et 58 602 \$ pour la réfection des accotements des rues municipales.
- 2 Rapports des activités des élus pour le mois écoulé
 - 2.1 En septembre, les membres du CCU se sont rencontrés pour discuter des travaux à exécuter pour donner accès au développement futur derrière la rue Moreau.
 - 2.2 Les travaux de réfection des salles de bain de la salle municipale sont en cours, l'implantation du programme MADA se poursuit et la fête de l'Halloween sera célébrée sans labyrinthe cette année.
 - 2.3 Suite à la légalisation du cannabis et aux lois qui s'ensuivent, le CM va établir un règlement pour la municipalité.
 - 2.4 Au chapitre de la voirie et des travaux à compléter sur la route 223, c'est le statu quo.
 - 2.5 Les travaux de réalisation de la « piste à vagues » nécessitent une négociation avec Bell pour la cession de leur terrain contigu au parc André-R.-Noël mais le projet se poursuit.
 - 2.6 Le Maire mentionne sa participation au congrès de la FQM à Montréal à la fin de septembre.
- 3 Les élus adoptent le rapport du CCL pour le mois de septembre.
- 4 La municipalité endosse une demande à la CPTAQ en regard du développement immobilier derrière la rue Moreau par l'entreprise Lassav inc. Il s'agit maintenant de terrains pour autoconstruction de résidences unifamiliales. La superficie des terrains respecte les normes municipales.
- 5 Un chèque de 779 370 \$ sera émis comme premier versement pour les travaux d'aqueduc effectués sur les rues Val d'Or et Montée Verchères.
- 6 La municipalité s'allie à l'organisme « La clé sur la porte » pour contrer la violence conjugale.
- 7 Les conseillers procèdent à l'adoption du budget de l'AIBR pour l'année 2019.
- 8 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
 - 8.1 Accompagnée de plusieurs parents, adolescents et préadolescents, une citoyenne dépose une pétition pour l'aménagement d'un terrain de soccer répondant aux normes officielles permettant

d'accueillir deux équipes de 22 joueurs. La municipalité ne dispose malheureusement pas d'espace suffisant et les autres endroits adéquats seraient en zone agricole où tout développement est interdit.

8.2 Un citoyen demande que soit dégagée la bande cyclable face à l'Auberge des Trois-Tilleuls où on a installé un bollard qui l'entrave.

8.3 Un citoyen, suite à l'assemblée annuelle de la Caisse populaire, et à la fermeture probable du guichet de Saint-Marc, propose de faire de la bâtisse la bibliothèque municipale. Les conseillers se penchent sur cette option.

Liste des sigles utilisés :

AIBR :	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
CCE :	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCI :	Comité consultatif d'initiatives et de tourisme (comité municipal)
CCL :	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU :	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
COVABAR :	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE :	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR :	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
FQM :	Fédération québécoise des municipalités
GES :	Gaz à effet de serre
MADA :	Municipalité amie des aînés
MTQ :	Ministère du transport du Québec
PMAD :	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
SQ :	Sûreté du Québec
SSI :	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
PIIA :	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
TECQ :	Taxe sur l'essence et contribution du Québec
UMQ :	Union des municipalités du Québec